

Du côté des Charbonnières au milieu du XIXe siècle

Le Conseil Administratif des Charbonnières
au Conseil Communal du Lieu.

Monsieur le Président & Messieurs,

Il est parvenu à notre connaissance que l'on a remis à l'étude la correction de la route du Crêt du Puits dans l'intention de la faire passer par la Guinnette et arriver devant l'auberge, à l'exclusion du tracé par la scie et passant entre l'auberge et l'église.

Messieurs, le Conseil Administratif étant ici l'expression unanime de la population des Charbonnières, convaincu que la route par la Guinnette serait moins facile, plus coûteuse et offrirait moins de garanties que celle de la Scie, et considérant que tout tracé autre que celui qui passerait dans notre village tendrait à nous isoler, à nous priver, ainsi qu'une bonne partie de la Commune, des avantages que dans un centre peuplé une bonne route procure, le Conseil Administratif vient ici, Messieurs, vous prier de sauvegar-

les intérêts de ses commettants et
de prendre au vu et de l'autorité l'initiative
pour lui déclarer que la présence de ces
projets de correction, le seul dans les
vrais intérêts de la Commune est en
de la Scie.

Vous avons l'assurance, Messieurs,
que votre sagesse et votre équité envers
tous les enfants de la Commune répon-
dront favorablement à notre demande
et que vous ne permettrez pas qu'on
fasse une partie importante de notre
contrée.

Vous saurons, Messieurs, avec
occasion pour vous assurer de notre
haute considération

Pour le secrétaire absent,

Jul. J. Rochas

Charbonnières, le 10^u juin 1860

Une nouvelle route qui ne devra pas passer ailleurs que par le contour de la scie¹.

¹ On parlait autrefois du Contour de la Scie, terme encore employé au milieu du XX^e siècle et du temps de l'enfance du soussigné, pour la simple raison que ce contour était situé droit au-dessus de ce qui avait été l'un des deux établissements industriels installés sur le ruisseau de la Sagne, le plus en avant, à quelque cinquante mètres du moulin. Scierie et battoir. Une scierie se disait une scie à l'époque.



La plus ancienne photo du village des Charbonnières prise par Auguste Reymond vers 1866. La nouvelle route, qui passera entre l'église et le vieux moulin, n'est pas encore construite.



Auguste Reymond toujours. La grande route vient d'être construite (à gauche), obligeant la circulation de transit à délaissé le chemin du Crêt-du-Puits (au milieu).

Charbonnery le 6 Janvier 1861

Monsieur le Président et messieurs
Vous ne serez pas étonnés si aujourd'hui
je vient vous prévenir que je renonce
à la caisse pour prendre le fusil
vous savez et à l'instant que je vous
préviens que j'ai vos me s're données
pas une autre caisse je quittant
tout ses avancement sont servis à
rien vous s'avez pour ainsi dire résigné
d'être un de vos tambours vous aurez
beau vouloir vous excuser de votre oubli
et vouloir agir maintenant est trop tard
c'est définitif et dans le fait de
ceux de Janvier mille huit cent soixante
vous avez fait toutes les démarches
possibles pour me causer des peines
votre but était parfaitement de me
faire quitter c'est ce que je fait et
je suis remboursé d'engagement que
mon père a contracté à mon sujet
en 1851 c'est à dire 50 francs l'année
même encore en de devant neuf ans
de service sur la somme si indiquée
je quitte donc le tambour en 1860
Recevez mes respectueux salutations
J Golay ex Tambour

Quand Julien Golay quitte le tambour pour le fusil !

Le Conseil Administratif des Charbonniers
à la Municipalité du Lieu

Monsieur le Syndic et Messieurs

Les quelques lignes sont pour vous prévenir
que plusieurs pères de famille, et maîtres de
domestiques, se sont plaints à nous, que de
nombreux rassemblement se font chez le Citoyen
Louis Golay Boiteux, pour jouer et boire et,
dispute principalement le dimanche pendant
toute la nuit, et sur semaine également
voyant ces plaintes portées le Conseil
vient vous prie d'après vos attributions de mettre
ordre à cet état de chose qui ne peut se prolonger
plus longtemps.

Après Mef. le Président et
Messieurs les membres de la Municipalité
nos salutations bien sincères M^r A. Rochat
Sec

Charbonniers le 14^e février 1861

On rigole bien, chez Louis Golay dit le Boiteux ! Mais tout le monde n'est naturellement pas conséquent de cette situation, et notamment Alexandre Rochat, futur beau-père de Jules-Jérémie Rochat régent.

Cherbourg, 21 Avril 1862

Monsieur le Président et Messieurs,

J'ai vu avec plaisir un papier au pres de vous pour
vous si vous voulez prendre arrangement pour
l'affaire de tambores vous savez que c'est une
question qui a été la cause de quelques paroles qui
ont été dites et que vous savez peut être, sur
une occasion et que sur une occasion une
question de frais s'est présentée pour vous.
Des frais de part et d'autre se sont élevés
à cent francs si vous voulez être raisonnables

1. Une occasion nous en l'ordonnance fédérale

Et comme la place est si précieuse et que sur ces
ma. l'ordonner la plus vite qui se peut parfaitement
remplir cette charge d'après les statuts sera peut
être plus facile que de le faire de l'ordinaire

Ainsi de cela je vous demande cinq
cents francs, vous choisissez ce qui vous
convient de la somme, moi j'en ai fait

réserver cette place que sur telle occasion
vous prenez arrangement avec vous en l'ordonne
sance que si le faire un autre tambores qui
vous coûtera peut être 200 francs au moins

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie de
recevoir mes respects et de votre parfaite considération

Julien Golay

Julien Golay revient à la charge.

Charbonnières le 23 Mai 1862

Messieurs les membres de la
municipalité de Liou

La buffetterie ayant chargé de
coudre je vous prierais bien
de vouloir me transformer mes
effets à l'uniforme réglementaire, sans
ma basiderole qui est trop petite
pour moi, les neuf livants de
ma caisse à repaire, et le
restant on peut les transformer.

Etant forcé de faire du service
pour cela je prierais bien la
municipalité, de regarder à un
second tambour ou à ce défaut
je réclamerai une indemnité.

Ayant coupé du bois sur le
cantonnement parce qu'il gènerait
à nos prommes de terre.
Je vous prierais bien de m'accorder
1.500 fr pour l'avoir coupé.

En attendant que vous fassiez
droit à ma demande.

Prenez Messieurs l'assurance de
ma considération de votre dévoué serviteur
Louis Rodolphe Rochat

Des problèmes d'habit.